



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

***Le CPÉRL et la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord font appel à la vigilance et au respect des consignes sanitaires sur le sentier***

Saint-Jérôme, le 29 avril 2020 — Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) ainsi que la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord invitent la population à se conformer aux mesures gouvernementales qui visent à protéger les usagers et les employés contre les risques de propagation du virus. Chaque geste pour réduire les contacts physiques entre personnes permet de limiter la contagion.

En ce qui concerne la plus grande et importante infrastructure récréo-touristique de la région, le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord, rappelons d'abord que son secteur au nord de Saint-Jérôme est fermé de la route 333 jusqu'à Mont-Laurier pour la période de dégel. Ce tronçon devrait ouvrir entre le 15 et le 25 mai, comme c'est le cas chaque année. Le secteur au sud de Saint-Jérôme (limite route 333) est maintenant accessible et passe par Mirabel, Blainville, Sainte-Thérèse, Rosemère, Lorraine et Bois-des-Filion. De plus, pour faire écho aux directives gouvernementales, les bâtiments sanitaires du P'tit Train du Nord sont fermés et les services à proximité sont restreints afin de réduire les risques de propagation.

***« Même avec cette accessibilité printanière plus au sud de la région et dans l'optique d'une ouverture prochaine du secteur nord du Parc linéaire, il demeurera toujours important de respecter les consignes sanitaires émises par le gouvernement du Québec: la distanciation physique de 2 mètres; l'interdiction de faire des rassemblements intérieurs et extérieurs; finalement, l'importance du lavage fréquent des mains et de l'hygiène respiratoire ».***

- Georges Décarie, maire de Nominingue et président du conseil de la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord

En ce qui a trait au déconfinement graduel annoncé depuis le début de la semaine par le gouvernement du Québec, et particulièrement à l'égard de la région des Laurentides, la population est invitée à suivre les consignes et les directives de la Direction de la santé publique via son site laurentien : <http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/covid-19-coronavirus/>.

***« Nous comprenons qu'avec l'arrivée des beaux jours, les gens veulent profiter des Laurentides, mais faisons-le en respectant les consignes dans tous les espaces verts et sur les pistes cyclables. Soyons responsables, collectivement. Toutes les mairesses et tous les maires de la région continuent à travailler en étroite collaboration avec la Direction de la santé publique des Laurentides et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour assurer tant l'accessibilité et la sécurité des résidents, des villégiateurs et des excursionnistes. Je salue d'ailleurs les efforts concertés des nombreux intervenants dans la gestion de cette crise à cet égard. »***

- Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord, et président du CPÉRL.

Rappelons que les maires et les mairesses des Laurentides ont maintenu fermés dans les dernières semaines plusieurs lieux publics en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 qui demeure effectif à ce jour jusqu'à ce que le gouvernement en décide autrement. Sous la Loi sur les compétences municipales, les municipalités ont le pouvoir d'ouvrir certains espaces. Ces réouvertures ne sont aucunement associées à la fin de la pandémie et au retour aux anciennes habitudes. Des mesures de protection très strictes seront observées et déployées.

Les usagers sont invités à consulter les dernières nouvelles et toutes les consignes concernant l'ouverture progressive du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord via son site internet à l'adresse suivante : <https://ptittraindunord.com>.

Finalement, le CPÉRL et l'ensemble des élus demeurent à l'écoute des préoccupations citoyennes et exercent une vigie et une concertation continues sur l'évolution de la situation de déconfinement graduel et de relance, et tout ce que cela représente pour les commerces, les écoles, les garderies, les camps de jour, les activités sportives et les marchés publics. Les citoyens sont invités à consulter les sites internet de leur MRC et leurs municipalités.

À propos du CPÉRL

Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) a été officiellement constitué le 16 juillet 2018. Composé des préfets des 7 MRC des Laurentides et du maire de la ville de Mirabel, le CPÉRL est une instance politique ayant comme principal objectif de concerter les efforts régionaux et de se faire le vecteur de communication entre les divers paliers gouvernementaux dans les champs de compétence suivants : économie, santé et services sociaux, rayonnement du territoire, environnement et transport.

-30-

Source :

Direction du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides

Renseignements : Philippe Leclerc, 514 432-3277 ou [pleclerc@prefetsdeslaurentides.ca](mailto:pleclerc@prefetsdeslaurentides.ca)

Direction générale de la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord

Renseignements : Jean Sébastien Thibault, 450-745-0185 poste 21 ou

[info@traindunord.com](mailto:info@traindunord.com)